

Groupe Conseil Wermentinger
Conseillers en placement

Perspectives stratégiques, janvier 2019

La fin de la récréation

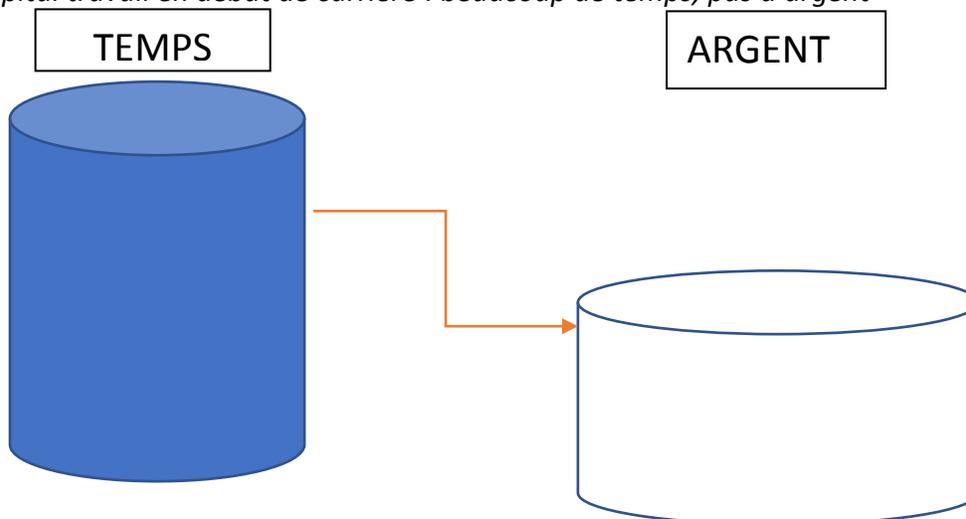
À la suite de la grande débâcle d'octobre 2008, l'investisseur connaît, depuis 2009, des années de rêve, abstraction faite de quelques exceptions. Au cours de cette période, les secteurs des titres de participation et de l'immobilier ont dégagé des rendements réels (rendement nominal d'un investissement, moins le taux d'inflation) bien au-dessus de la moyenne, et ce, avec très peu de volatilité.

Par contre, le secteur des obligations n'a généré que des rendements médiocres, voire, à certains moments, des rendements réels négatifs. L'investisseur prudent ou conservateur a assisté à l'érosion du pouvoir d'achat de son capital.

La cloche a sonné en octobre 2018 : fin de la récréation pour les investisseurs sur les marchés boursiers. L'indice S&P 500 a reculé de 19,5 % de son sommet au creux atteint à la fin décembre. La volatilité des cours a presque doublé. Peu d'investisseurs ont obtenu un rendement positif en 2018. Quelles stratégies doit-on adopter dans de telles circonstances? Cela dépend principalement de votre capital travail.

Que signifie le capital travail? Essentiellement, c'est votre capacité à épargner du capital financier durant la période où vous travaillez contre rémunération. Si vous en épargnez une partie (environ **15 %** de votre rémunération brute), vous avez de bonnes chances de vous constituer un capital financier suffisant, ce qui vous permettra de poursuivre votre vie sans avoir à travailler contre rémunération. Plusieurs de nos clients en sont à cette étape. Ils démontrent une discipline formidable en économisant systématiquement chaque mois une partie de leur rémunération. Je ne m'inquiète pas pour eux. Voici schématiquement une représentation de ce concept :

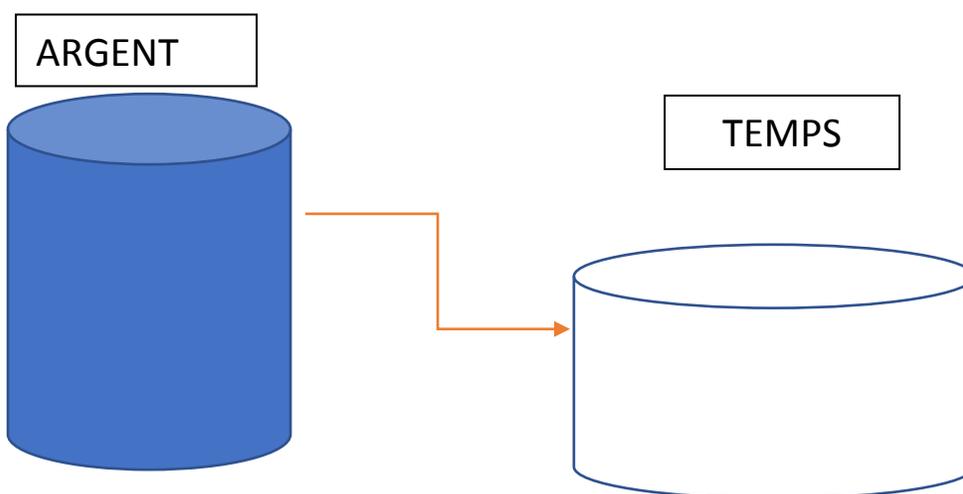
Le Capital travail en début de carrière : beaucoup de temps, pas d'argent



Groupe Conseil Wermenlinger
Conseillers en placement

Ceux et celles qui ont décidé de réduire leurs activités rémunératrices ou d'y mettre fin devront compter sur leur capital financier pour subvenir à leurs besoins. C'est ici que les choses se compliquent pour ceux et celles dont les besoins financiers sont plus importants que ce que le capital financier peut générer, soit en raison d'un manque de capital, de rendements faibles, voire négatifs, ou d'un taux d'inflation supérieur aux prévisions.

Le capital financier en fin de carrière : Plus de temps, mais pas d'épargne



Des études ont démontré que le taux de décaissement, soit le montant que l'on peut retirer de son capital en minimisant son érosion afin de maintenir sa capacité à générer des revenus, est de plus ou moins 4 %. À titre d'exemple, un particulier désirant dépenser 80 000 \$ par année après impôt devra compter sur un capital de 2 millions de dollars, exclusion faite de ses rentes privées et publiques.

Deux constats importants : un particulier dont le capital financier est insuffisant au moment où il prend sa retraite devra soit réduire ses besoins financiers, soit augmenter son rendement en prenant plus de risques. Est-il nécessaire de vous mentionner que la nécessité d'épargner doit être expliquée dès que possible aux jeunes afin qu'ils comprennent cette dynamique.

Il n'est pas logique de prendre plus de risques qu'il le faut à un moment de la vie où l'on aspire à la tranquillité d'esprit. Qui plus est, dans le contexte actuel, pour réaliser un rendement de 4 %, il faudra de toute façon prendre un certain risque.

Il est évident que si les rendements ne sont pas au rendez-vous, le particulier devra ajuster ses besoins financiers. Si les rendements sont supérieurs aux anticipations, le rendement supplémentaire doit être réinvesti pour ajouter au capital financier afin de parer aux imprévus futurs.

Avoir en main un véritable plan financier préparé rigoureusement est d'une importance capitale pour nos clients. Ce plan leur permettra de surveiller régulièrement leur progression financière en fonction

Groupe Conseil Wermenlinger
Conseillers en placement

de tous les paramètres propres à leur situation unique, qu'ils soient passés, présents et futurs. Selon moi, c'est la seule façon sérieuse de maintenir un contrôle sur la situation.

Les marchés financiers sont aujourd'hui à la fin d'un méga cycle haussier. Il devient probable d'anticiper une récession au cours des prochaines années. Que faire pour se préparer à cette éventualité?

Cela dépend, entre autres, de votre politique de placement et de vos circonstances particulières. Il n'y a pas de solution toute faite. Je vous recommande de relire cette politique.

Pour nos clients en phase d'accumulation, une période de ralentissement ou de stagnation est synonyme d'occasions de placement. Vous pourrez acheter des titres à des prix dépréciés.

Pour nos clients en phase de préparation à la retraite, mieux vaut faire vos calculs deux fois plutôt qu'une, à l'aide d'hypothèses conservatrices. Là encore, si vous avez la possibilité d'épargner durant une période de turbulence financière, vous augmentez vos chances de réaliser un rendement plus important que prévu.

Pour nos clients à la retraite, maintenez des retraits maximums correspondant à 4 % de votre capital et ajustez votre budget en conséquence.

Pour tous nos clients, la lecture de votre politique de placement vous rappellera que vous nous laissez une marge de manœuvre discrétionnaire pour chacune des grandes catégories d'actifs afin de nous permettre d'adapter votre portefeuille aux circonstances présentes et futures. Il s'agit là d'une facette importante de notre mandat.

Au cours des douze derniers mois, voici les grands axes de nos interventions :

- 1- Nous avons augmenté l'encaisse (liquidités immédiates).
- 2- Nous avons réduit la sensibilité de vos obligations à une ou plusieurs hausses des taux d'intérêt.
- 3- Nous avons inclus des fonds obligataires à rendement réel vous permettant de profiter éventuellement d'une hausse de l'inflation, ici, au Canada, ainsi qu'aux États-Unis.
- 4- Nous avons maintenu la diversification internationale de vos obligations.
- 5- Nous avons diminué la composante d'actions canadiennes, et particulièrement celles qui sont axées sur les services financiers canadiens.
- 6- Nous avons augmenté la répartition sectorielle à titre de mesure défensive dans les secteurs des services financiers américains et dans le secteur des sciences de la vie.
- 7- Nous avons pris une position un peu plus importante dans les marchés émergents à un moment où ceux-ci étaient plutôt impopulaires auprès des investisseurs. Cette catégorie d'actifs recèle un bon potentiel de rendement au cours des prochaines années comparativement, par exemple, aux actions américaines. Nous n'hésiterons pas à y accroître notre participation d'une façon séquentielle et opportuniste.

Groupe Conseil Wermenlinger
Conseillers en placement

Il faut garder en tête que les marchés financiers se sont toujours adaptés aux circonstances politiques, géopolitiques, économiques et financières. Nous faisons face aujourd'hui à une multitude de situations qui nous paraissent parfois critiques. On n'a qu'à penser aux tensions commerciales et politiques entre la Chine et les États-Unis, à la montée du populisme, aux importantes inégalités économiques entre les pauvres et les ultra riches, et j'en passe.

Toutefois, le réchauffement climatique constitue le véritable enjeu de fond pour le genre humain. Depuis plusieurs années, nous avons entrepris des recherches sur la faisabilité d'inclure ou d'adapter notre philosophie de placement et nos stratégies de placement pour tenir compte de cet enjeu.

Au cours des prochains mois, nous vous expliquerons comment nous y sommes parvenus. D'ici là, au nom de tous mes collègues et en mon nom personnel, je vous remercie de votre clientèle et de votre confiance. Sachez que nous vous en sommes très reconnaissants.

Sincèrement,

Laurent Wermenlinger, FCSI^{MD} (Fellow Canadian Securities Institute)
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

Mise en garde

Monsieur Laurent Wermenlinger est inscrit à titre de gestionnaire de portefeuille auprès des organismes d'autoréglementation. Il est autorisé, conformément aux dispositions de la règle 1300 de l'OCRCVM, à prendre des décisions de placement et à donner des conseils relativement à des titres pour des comptes gérés. À l'exception de M. Laurent Wermenlinger, aucun membre du Groupe conseil Wermenlinger ne peut exercer de pouvoirs discrétionnaires sur le compte d'un client, approuver des ordres discrétionnaires pour un compte géré ou participer à la formulation de décisions de placement prises au nom d'un compte géré ou de conseils donnés relativement à ce dernier.

Chacun des conseillers de Valeurs mobilières Desjardins dont le nom est publié en page frontispice du présent document ou au début de toute rubrique de ce même document atteste par la présente que les opinions exprimées aux présentes reflètent avec exactitude les points de vue personnels des conseillers. Il est possible que VMD ait déjà publié des opinions différentes ou même contraires à ce qui est ici exprimé. Ces opinions sont le reflet des différents points de vue, hypothèses et méthodes d'analyse des conseillers qui les ont rédigées.

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).